



**Adrien TAQUET**

Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance

*Paris, le 10 octobre 2019*

## **Invitation presse**

### **Démarche de consensus sur les interventions de protection de l'enfance à domicile**

Adrien Taquet ouvrira la journée de débat public,

**Vendredi 11 octobre 2019 à 9h30,**

à la Caisse nationale de l'assurance maladie

Amphithéâtre – 50 avenue du Professeur André Lemierre – Paris 20<sup>ème</sup>

Le secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance a souhaité que soit conduite une démarche de consensus sur les interventions de protection de l'enfance à domicile, en lien avec la stratégie nationale de protection de l'enfance et dans le prolongement des travaux pilotés en 2017 par le Dr Marie-Paule Martin-Blachais relatifs aux besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance. **L'objectif est de proposer des repères partagés sur les conditions de recours et de mise en œuvre de ces interventions qui concernent la moitié des mineurs relevant d'une mesure de protection.**

La méthode de la démarche de consensus consiste à prendre en compte les travaux de recherche, français et étrangers, existant sur le sujet, les expériences de terrain ainsi que la diversité des approches et des points de vue, pour aboutir à des conclusions reconnues par l'ensemble des acteurs.

Ouvert à tous les acteurs concernés par ces interventions, le débat public permettra, en amont de la finalisation des travaux, de faire dialoguer experts et acteurs de terrain, participant aux tables rondes et présents dans la salle.

**Nous vous remercions de confirmer votre présence à l'adresse suivante :**

[sec.presse.enfance@sante.gouv.fr](mailto:sec.presse.enfance@sante.gouv.fr)